

Le centenaire de l'Académie de France à Rome à la Villa Médicis.

Numéro d'inventaire : 1979.33866

Auteur(s) : Georges-Gustave Toudouze

Type de document : article

Éditeur : Le Monde Illustré (Paris)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1903

Description : 8 pages extraites du Monde illustré avec de nombreuses photos n&b

Mesures : hauteur : 380 mm ; largeur : 290 mm

Mots-clés : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 7 pages

ill.

LE CENTENAIRE
DE L'ACADEMIE
DE FRANCE
a ROME

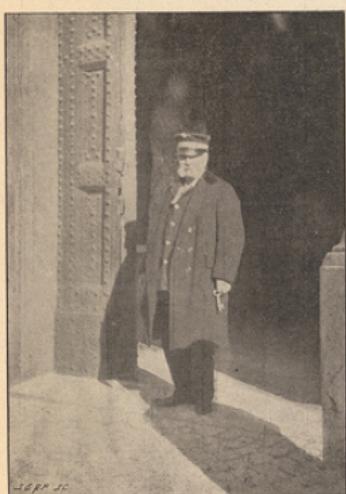
A LA VILLA MERICIS

Le 11 février 1666, Colbert fondait par décret spécial l'Académie de France à Rome, établissement « dédié à la vertu », disait le ministre, où les jeunes artistes désignés avec l'agrément du Roiираient « prévaloir de ce que l'Italie conservait de plus remarquable dans la peinture et dans la sculpture ». Et peu après Errard, premier directeur, partait pour les Etats pontificaux emmenant avec lui douze élèves qui, installés dans la Ville Eternelle, devaient passer le temps de leur pension à copier pour le compte du Roi.

tableaux et statues conservés dans les collections d'entrements. Ce ne fut que postérieurement, qu'à ces peintres et sculpteurs furent adjoints des architectes avec mission de relever en détail les monuments historiques de l'Italie, toujours

Cette création n'était qu'un épisode de la puissante organisation centralisée énergique-ment, que les ministres du xvi^e siècle imposaient d'une manière dictatoriale à la France entière, et que Colbert appliquait aux Lettres, aux Arts et aux Sciences comme à toute autre chose. Le siècle de Louis XIV, ou mieux l'âge de Louis XIV, est caractérisé par l'enregistrement rai-sonnée de toutes les forces vives, matériielles et intellectuelles de la nation. Sous cette monarchie, la personnalité de l'Etat se confond avec la personne royale, point d'aboutissement définitif de toutes choses en France. Les ministres qui ont la charge des affaires font converger leurs efforts vers un seul but : faire produire aux énergies nationales de toute nature le maximum de rendement pour augmenter la puissance et la gloire de cette figure souveraine devant laquelle Bossuet courbe le monde entier dans l'apostrophe fameuse : « O Rois, vous êtes des dieux... ! » Les Beaux-Arts, qui sont une des formes du capital intellectuel de la nation. Sous cette monarchie, la per-sonnalité enregistrement que les Lettres ou les Scien-ces : à des titres divers, mais identiques, l'artiste, l'écrivain et le savant, en un mot les trois catégories du penseur, ne sont pas considérés comme travaillant pour eux ou pour l'humanité, mais sont chargés de travailler pour l'Etat personnifié par le Roi. Aucune

dissidence ne se saurait donc admettre ; aucun franc-tireur de la pensée ne se peut donc tolérer. Le peintre est un rouage du grand mécanisme social et politique, un soldat de la grande armée ; il lui faut, à mon credo, une théorie et une discipline. Les Beaux-Arts sont alors fortement organisés en vertu de ce principe. À Paris, l'Académie de Peinture et Sculpture, fondée sous Mazarin, est complétée par la création de l'Académie d'Architecture en 1671 et de l'Académie de Musique en 1672. L'Académie de France à Rome est issue de cette même pensée de gouvernement : c'est une école spéciale qui a un but donné. Et à bien scruter l'essence des choses, à bien chercher le sens de l'œuvre de Colbert, on arrive à cette conclusion, que les Beaux-Arts étaient avant tout pour ce ministre une de ces fonctions gouvernementales à l'ensemble desquelles il appliquait son sévère système de culture intensive. — la création de l'Académie de France à Rome n'est pas une visee de dilettante, une pensée d'amateur éclairé ou un désir d'artiste, mais un effet particulier d'une grande, raisonnée et générale idée politique.



La Concierge de l'Académie

1903

pour eux ou pour l'humanité; travailler pour l'Etat personnifié par le Roi. Aucune politique.



chose vivante qui, comme toutes les choses vivantes, évolue.

« Plus d'Académie ! Des bourses de voyage ! » clamme ses adversaires qui se heurtent à une défense trop intrasigante. Cette solution, née de l'exaspération de la lutte, serait détestable. Jamais une bourse de voyage ne remplace ces quatre années de vie calme, retirée, ces quatre années de labours sérieux à l'abri de la fièvre de notre vie, cette sécurité donnée, et le caractère nomade de la bourse de voyage sera toujours opposé à ce qui fait le prix inestimable du séjour à la Villa Médicis.

L'Académie de France à Rome ne doit pas être supprimée, mais le règlement qui la régit et qui est trop archaïque, doit être remanié et modifié. Il ne devrait plus être qu'un cadre dans lequel une surveillance générale laisserait aux goûts, aux idées, au tempérament natif de chaque pensionnaire l'initiative dans la liberté.



« Pourquoi est-il interdit aux Pensionnaires d'élever des animaux ? » (Cahier des charges)

Dès 1860, nous trouvons une preuve éclatante que le règlement vieilli ne cadrait plus avec les idées nouvelles. Carpeaux, pensionnaire, traité de révolté à propos de son *Ugolin*, entreprenait contre le règlement, le directeur M. Schnetz et la commission de l'Institut, une lutte dont il sortait vainqueur au bout de trois années après bien des douleurs et des déboires.

Le jeune sculpteur, hanté par la vision tragique que le Dante avait eue dans la cité des éternelles douleurs, rêvait de rendre la mort lente des fils tués par la famine et le supplice atroce du père. Schnetz, malgré l'amitié qu'il manifestait à Carpeaux, malgré l'estime qu'il avait pour son talent, voulut obliger son pensionnaire à faire de l'*Ugolin* un *Saint-Gérôme*. Carpeaux refusa ; Schnetz parla de faire supprimer la pension du récalcitrant ; Carpeaux passa outre. Son groupe terminé fit du bruit, dans Rome d'abord, à Paris ensuite : la Commission de l'Insti-



Charge d'Injalbert



Charge de Carpeaux par lui-même



Charge d'Albert Besnard

tut le refusa et conclut contre lui, s'opposant à ce que l'œuvre fut coulée en bronze. Ce qu'apprenant beaucoup de gens s'émurent ; le maire de Valenciennes, ville natale de l'artiste, écrivit au ministre et il y eut même certain haut fonctionnaire de l'administration des Beaux-Arts qui émit l'avis de ne pas tenir compte du rapport défavorable. Finalement l'artiste et ses défenseurs triomphèrent et le bronze de l'*Ugolin* fut exposé au Salon de 1863, œuvre à jamais fameuse, dans laquelle Carpeaux a mis tant de son âme et de son cœur, et devant laquelle la postérité s'étonne des animadversions qu'elle a soulevées alors.

Cet épisode connu, mais qu'il faut toujours méditer, reste un triste spectacle qui aurait dû depuis longtemps donner la note exacte à tout le monde. Les règlements doivent toujours céder devant ce que Michelet appelaît d'un terme magnifique : « les profondes religions de l'âme », et ce que Goncourt caractérisait de cette phrase si pleine de sens : « le caractère caché de toute chose qui se révèle à l'homme unique né pour le voir. »

La boutade fameuse que lanza jadis, dans le Salon de la Villa lorsqu'il en était directeur, Ingres, dont les mots à l'œuvre-pièce sont célèbres : « On ne doit lire ici que la *Bible* et *Homère* ! », restera dans l'histoire de l'Académie de France, mais ne saurait réellement être une ligne de conduite. L'Art, pour vivre sa vraie vie, doit être de son temps, et si en réalité toujours on a besoin d'apprendre, si l'œuvre des maîtres du passé est un grand livre d'éducation, l'enseignement des professeurs et l'admirations des géants de l'Art doit être avant tout un stimulant et non pas une entrave à l'originalité. La tradition, pour l'appeler par son nom, nous montre à toutes les grandes époques de l'histoire de l'art, les artistes s'inspirant de la vie qui les entourait : la vraie tradition est donc de les imiter dans cette recherche originale et vivante.

Certes, le « Prix de Rome » passe un contrat tacite avec l'Etat, mais il paraît illusoire sinon dangereux que le contrat d'il y a cent ans intervienne encore entre deux contractants qui ne sont plus d'autant ce qu'ils étaient, non seulement il y a cent ans, mais même il y a cinquante ans. On dit, on répète, que jamais règlement n'a empêché un homme de valeur de trouver sa voie : d'accord. Mais ce règlement l'a fait souffrir dans sa conscience d'artiste ; ayant la force matérielle il a tenté de violenter sa vision, de canaliser le flot généralement de son âme et cela est non seulement odieux, mais criminel au nom des intérêts supérieurs de l'Art.

La théorie de l'art officiel, telle qu'on la concevait en 1866 et en 1795 n'existe plus sous cette forme étroite, les faits, les hommes, les choses ont changé : la lettre d'un règlement ne saurait subsister immuable dans l'évolution gigantesque.

Et bon gré, mal gré, il faudra bien en venir à ce qu'un de nos meilleurs écrivains d'art, M. Roger Marx, appelle l'*émancipation des Prix de Rome*.

On fête aujourd'hui avec une joie pieuse, avec un respect attendri un anniversaire fameux dans les annales de l'art français. L'installation de l'Académie de France dans ce palais merveilleux dont tous nous gardons le divin et ineffacable souvenir, la Villa Médicis. Ne pourrait-on pas dater de cet anniversaire une refonte de l'institution ? Ce ne serait pas la première : 1795 aussi fut une refonte d'un organisme vieilli. Les vrais partisans de l'institution, les vrais défenseurs de l'Aca-

démie sont ceux qui demandent cette réforme et qui sont également opposés à l'immobilisme et à la suppression dont cette vénérable fondation est menacée par les deux théories extrêmes. En réalité d'ailleurs, l'immobilisme aurait pour résultat la destruction lente, mais assurée.

Or, il faut que l'Académie vive, il faut qu'elle soit éclatante, prospère, utile à notre art national. Une refonte s'impose donc au nom des idées, des besoins, des légitimes aspirations du grand mouvement artistique moderne qui, — la Centenaire de 1900 l'a prouvé d'une manière inoubliable, — issu directement des plus grands ancêtres du libre et souple art français d'autrefois, éprix, comme lui, d'initiative et de force, travaille à préparer l'élosion vigoureuse de l'art français de demain.

Georges TOUDOUZE,

Ancien membre de l'École Française d'Athènes.



Coucher de soleil sur Saint-Pierre, vue prise du Campanile



LA VILLA MÉDICIS. — Façade sur les Jardins

Pendant cent vingt-sept années fonctionna l'Académie Royale de France à Rome que supprima par décret la Convention Nationale faisant table rase des institutions de la monarchie bourbonnienne abattue et préparant le terrain pour la reconstitution prochaine d'une France nouvelle sortie de la Révolution. En 1795, le Directoire créait à nouveau l'Académie de France à Rome.

Louis XIV, la création de l'Académie de France à Rome avait été un chapitre de la fondation des Académies, elle-même épisode de l'enrégimentation du travail intellectuel français. Sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, la refonte de l'Académie de France à Rome n'était qu'un chapitre de l'organisation de l'Institut de France, lui-même épisode de cette nouvelle enrégimentation du travail intellectuel français.

En 1795 comme en 1666 l'idée politique est donc la base, avouée ou occulte, sur laquelle repose l'institution entière. Son règlement qui, sauf certaines modifications, date de cette époque, son histoire, son œuvre, sa vie officielle, en un mot tout ce qui constitue sa psychologie, si l'on peut ainsi parler, découlent inévitablement de cette idée primordiale qu'il ne faut jamais oublier. Mais d'abord avant de donner une

opinion sur l'Académie il faut la décrire et montrer ce qui est construit sur cette base.

De la première période de vie de l'Académie de France à Rome, je ne dirai rien ici, car aujourd'hui ce n'est point son centenaire que l'on fête, mais le centenaire de son installation en un palais célèbre, installation qui se trouve concorder à peu près, à quelques années de distance, avec sa réorganisation par le Directoire.

De 1666 à 1795, l'Académie avait été logée successivement au Palazzo Capranica, puis au Palazzo Mancini, actuellement Palais de Nevers : c'est dans ces deux palais que se déroula durant la fin du XVII^e siècle



La Porte d'Entrée sur la Passeggiata al Pincio

Les formes extérieures pouvaient varier : au fond l'idée génératrice était la même, et le principe directeur de l'institution ne changeait pas. Le signataire n'était plus Colbert, mais le Directoire ; le chef d'école ne s'appelait plus Lebrun, mais David ; en réalité, le système d'exploitation du capital artistique de la nation restait identique, et le règne de Napoléon allait encore accentuer ce caractère. Sous



Un coin des Jardins